



Journée "actu-gestion" pour conseiller-ère-s en gestion

Le-la conseiller-ère en gestion doit faire face à beaucoup de questions en continu. A côté des cours thématiques approfondis, il est intéressant d'avoir un espace pour traiter des questions d'actualité. En effet, les conseillers-ère-s ont besoin d'entretenir et d'actualiser leurs ressources et connaissances en permanence. Cette journée propose donc de réunir les conseiller-ère-s en gestion de différents cantons pour des échanges autour d'informations courtes d'actualité.

- Date :** Mardi 16 septembre 2025
- Lieu :** Maison de la communication, Avenue de Florimont 1, 1006 Lausanne, <https://www.maisoncom.ch/>
- Responsables :** Jean-Luc Martrou, AGRIDEA (jean-luc.martrou@agridea.ch)
Magali Lacam, AGRIDEA (magali.lacam@agridea.ch)
- N° du cours :** 25.317
- Objectifs :** Les participant-e-s :
Entretiennent et actualisent leurs ressources et connaissances pour répondre aux nouvelles questions qui leur sont adressées, notamment par l'échange avec leurs pairs et des informations sur des sujets d'actualité.
- Public :** Conseiller-ère-s en gestion, et autres personnes intéressées.
- Méthodologie :** Courts exposés, vidéos, partages d'expériences ou de cas concrets, échanges entre pairs.
- Remarques :** Des échanges entre pairs (et avec les intervenant-e-s) sont prévus dans chaque séquence : questions, partage d'expériences, réflexion en sous-groupes, transfert à la pratique, etc.

Mardi 16 septembre 2025

08h45	Accueil, café
09h00	Introduction
09h10	Connaissance des filières et des marchés pour l'accompagnement de projets Focus sur la filière protéines végétales <i>Hoffet Franziska, AGRIDEA</i>
09h55	Mise en pratique de la nouvelle ordonnance sur les améliorations structurelles Focus sur l'art. 32 OAS et la rentabilité <i>Stäuble Michael, OFAG</i>
10h45	Pause
11h00	Accompagnement stratégique - actualités - Résultats intermédiaires du projet: «Strategisches Management auf Betrieben: Entwicklung in co-Kreation mit Beratenden» - Nouvelle partie dans Strategidea : Un pilotage stratégique « chemin faisant » <i>Lacam Magali, AGRIDEA</i> - L'accompagnement entrepreneurial en agriculture au Québec : expériences, démarches et outils, défis (en visioconférence) <i>Lepage Fanny, Université Laval</i>
12h25	Repas de midi
13h55	Coûts de production - actualités - Mises en valeur d'AgriCo, réflexions méthodologiques sur l'interprétation des résultats <i>Cassez Matthieu, AGRIDEA</i> - Présentation des résultats du projet RISC (adaptation des exploitations agricoles au risque climatique) <i>Piccot Delphine, Hodel Yvan Proconseil (Promé-terre)</i>
14h45	Couverture d'assurance du conjoint Exemples de prestations/coûts dans différentes situations : nouvelle assurance IJ obligatoire, statut d'employé, etc. (en visioconférence) <i>Binder Stefan, Agrisano</i>
15h20	SA/Sàrl en agriculture - Nouvelles fiches Agripedia sur le transfert et la liquidation des SA/Sàrl <i>Lacam Magali, AGRIDEA</i> - Points de vigilance sur les conséquences en matière de LDFR, LBFA ou de LAT, de la création de SA/Sàrl par les exploitant-e-s <i>Huber Jérôme, Société rurale d'assurance de protection juridique FRV SA (Promé-terre)</i>
16h20	Clôture
16h30	Fin de la journée

Informations pratiques

Tarif du cours

Forfait conseillères et conseillers ou collaboratrices et collaborateurs de l'OFAG, de centres de recherche et de formation ainsi que d'organismes membres d'AGRIDEA.

- CHF 255.- par jour

Autres participant-e-s

- CHF 375.- par jour

Les vacances (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel, transport éventuel) qui se montent à CHF 75.- sont comprises dans le tarif du cours.

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Inscription et délai d'inscription

[25.317](#)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales d'AGRIDEA. Vous les trouvez sous https://www.agridea.ch/Terms_et_conditions/

Informations

+41 (0)21 619 44 06

cours@agridea.ch

Désinscription

Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.- sera facturée. La facturation de frais supplémentaires reste possible, p. ex. pour les réservations qui auraient déjà été effectuées (lieux d'accueil, restaurant, hôtel, etc.).

Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux frais d'inscription.